
Renvoi au comité de salut public de l'adresse de l'agent national de la commune de Tourny (Eure) qui demande à la Convention un projet relatif à la rentrée de la prochaine récolte, lors de la séance du 1er messidor an II (19 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de l'agent national de la commune de Tourny (Eure) qui demande à la Convention un projet relatif à la rentrée de la prochaine récolte, lors de la séance du 1er messidor an II (19 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 20;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_24857_t1_0020_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Bureaux d'envois.	Ecus de 6 liv. 3 liv.	Monnoies	Assignats	Sommes	
Fruges, du 4 Prairial Registré le 7	" "	"		24	2 pièces d'or étrangè- res estimées 24 liv. sans reconnaissance
La Châtre, du 5 Prairial Registré le 9	" "	"	1 000 liv.	1 000 liv.	sur reconnoi- sance
	26 4	3	1 000	1 195	

Récapitulation

2 Pièces d'or étrangères, à 12 liv. chaque	24 liv. " "
26 Ecus à 6 liv.	156 liv. " "
4 Ecus à 3 liv.	12 liv. " "
Monnoie	3 liv. " "
	195 liv. " "
Assignats	1000 liv. " "
	1195 liv. " "

« Payé au cⁿ Presle, 17 Prair. II.

FRAPPIER (caissier des envois, maison des postes) ».

41

L'agent national de la commune de Tourny, district des Andelys, département de l'Eure, au nom de ses concitoyens, félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, sur les mesures sages et vigoureuses qu'elle a prises pour déjouer et punir les traîtres conspirateurs; et lui annonce qu'il n'existe plus dans cette commune aucun signe de superstition, que la ci-devant église est convertie en temple de la Raison, et que toute l'argenterie et les ornements du fanatisme ont été envoyés au creuset national.

Il termine par proposer à la Convention nationale un projet relatif à la rentrée de la récolte prochaine.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (1).

42

Le comité révolutionnaire de la commune de Laon (2) félicite la Convention nationale sur son décret du 18 floréal, et la remercie de celui qui, en assurant des secours à l'indigence, supprimera infailliblement la mendicité.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Laon, 2 prair. II. Au présid. de la Conv.] (4).

« Citoyen Président

Nous te faisons parvenir l'adresse que le Comité vient d'arrêter, à la Convention, relative au décret qui reconnaît l'existence de L'Être

Suprême et l'immortalité de l'âme, et celui qui en assurant l'existence des indigents, supprimera infailliblement la mendicité dans l'Étendue de la République, Nous t'invitons d'en faire part à la Convention, et de rassurer de notre Soumission, et de notre respect aux Loix.

Salut, force et union »

MATTIE (?), BURETTI, GEOFFROY, CARTIER, BLAISE, DIEU (*vice-présid.*), COURTEVILLE (*présid.*), BASTON, NOIRET.

[Laon, s.d.]

« Dans le moment où les tirans coalisés voyent leurs unions s'ébranler où l'invincible Républicain fait mordre la poussière à leurs esclaves; Dans le moment où les efforts combinés des monstres qui voudraient se partager la France sont impuissants; qu'elle est grande; qu'elle est majestueuse, votre attitude augustes représentans; au milieu d'un grand peuple né pour la liberté, au Centre des agitations, dont le glaive de la Loy frappe Sans relache ses auteurs; au milieu du Bruit des armes qui retentit de tous les points de la République, aussi fermes que calmes à votre poste, au plus fort de l'orage, le Républicain, voit sortir du sanctuaire des Loix, avec autant de satisfaction que l'univers d'étonnement ce décret immortel qui terrasse d'une main hardie l'athéisme; les hommages que dictent et la raison et la saine philosophie sont rendus à l'Être Suprême et vous reconnoissez que l'homme ne cesse d'exister lors même qu'il n'est plus; grâces immortelles vous soyez rendues, vous, qui, par ce décret salubre, allez faire disparaître de la surface du Globe l'ennemi de la raison publique.

Vos sages décrets augustes représentans composent chaque jour le grand-livre ou la postérité trouvera les bases du bonheur et de la félicité publique, sans vous l'Égalité n'eût été qu'un mot, vous venez de lui imprimer un caractère de moralité vraiment Républicaine et d'un seule acte vous faite disparaître à jamais du territoire français l'affreuse indigence; quelle heureuse destinée vous attends, ô vous d'ou les larmes arrachioient avec peine de l'opulent la subsistance nécessaire à une famille aussi nombreuse qu'infortunée, ô vous respectables vieillards dont les expressions foibles et touchantes ne pouvaient fléchir les cœurs endurcis, dans la jouissance, la mollesse et la volupté, calmés, calmez pour toujours vos trop justes sollicitudes un grand peuple vous couvre de son ombre, la honteuse misère fuira vos chaumières, comme les satellites des despotes

(1) P.V., XL, 15.

(2) Aisne.

(3) P.V., XL, 15. *Mon.*, XXI, 17.

(4) C 308, pl. 1195, p. 4 et 5.